

RÉSIDENCE DU RUANDA.
TERRITOIRE D'ASTRIDA.

Astrida, le 5 février 1951.-

N° 252/Huiss.

Objet:

Pères de la Compagnie
de Jésus c/ Leis R.

Cher Maître,



J' ai l'honneur de vous transmettre en
annexe la sommation dûment signifiée à Monsieur Leis R. ainsi qu'
une quittance de 80 frs.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de
ma considération distinguée.

L'Huissier,
CH. L E E S,

Monsieur Beyaert B.P. 265

COSTERMANSVILLE.

S